



Forfait Hospitalier

Prestations

	OPTION 1	OPTION 2
Forfait Hospitalier	Frais réels	Frais réels ⁽¹⁾
Chambre particulière	Néant	16 € par jour
Cure thermale	Néant	153 € par an par famille

Pas de délai d'attente lorsque l'affiliation fait suite sans interruption à un contrat antérieur offrant une garantie de même nature.

Le cas échéant, les délais d'attente qui s'appliquent sont :

- 3 mois en cas de maladie ou d'accident,
- 9 mois en cas de maternité.

Adhésion avant 60 ans - la cotisation « affilié de moins de 60 ans » est conservée toute la durée de l'adhésion.

Voir page 26 les définitions des abréviations et le complément d'informations.

(1) Le forfait est limité à 30 jours par an en hospitalisation psychiatrique.

Cotisations mensuelles

	OPTION 1	OPTION 2
Affilié de moins de 60 ans	8,18 €	-
Affilié de plus de 60 ans	9,72 €	-
Affilié de moins de 65 ans	-	28,31 €
Affilié de plus de 65 ans	-	30,89 €
Conjoint de moins de 65 ans	-	5,16 €
Conjoint de plus de 65 ans	-	6,46 €
Enfant	4,53 €	2,58 €